On recoit dans les bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'étranger, sans aucune augmentation de prix.

Annonces légales

Etude de M. Florian GENNEVOISE, avoué à Lille, rue Jacquemars-Giélée, 51.

EXTRAIT

prescrit par l'article 770 du code civil

Le Tribunal civil de première instance de Lille, par jugement en date du 5 octobre 1885, enregistré, rendu sur la requête de Marie Clémence-Joseph Coget, demeurant à Thumeries, veuve de M. Louis Desgrandchamp.

A avant faire droit sur la demande d'envoi en possession de la succession dudit sieur Desgrandchamp, sans laisser ni testament, ni descendant, ni descendant, ni aucun héritier ayant droit à une réserve légale dans sa succession, ordonne que les formalités préalables de publication prescrites par la loi seraient remplies.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné, à Lille, le 14 octobre 1885.

Signé : Fl. GENNEVOISE.

Etude de Me Emile GODRON, avoué, docteur en droit, demeurant à Lille, 91, boulevard de la Liberté.

Séparation de Biens

ASSISTANCE JUDICIAIRE

(Décision du 7 décembre 1885)

D'un exploit du ministère de Henri Deniau, huissier à Lille, en date du 15 janvier 1886, enregistré,

Il appert :

Que Mme Hélène-Louise-Désirée DEWACHE, épouse de M. Frédéric-Désiré AVERBEKE, ex-marchand de bois, avec lequel elle demeure et est domiciliée à La Madeleine-lez-Lille, rue Colbert, 21.

A formé contre son mari et M. Cupin, syndic à la faillite du sieur Averbeke, une demande en séparation de biens.

Me Emile GODRON, avoué, est constitué et occupera pour elle l'instance.

Pour extrait conforme.

Signé : GODRON.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

Les créanciers de la faillite du sieur Victor HUTIN, entrepreneur à Lomme, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de vingt jours, à M. Tiprez, 84, rue de l'Hôpital-Militaire, à la Madeleine, syndic de la faillite, et à lui remettre leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur timbre du 0,60 centimes indicatif des sommes pour elles réclamées, sous peine d'être exclus de la faillite ou de n'y être admis qu'après les autres créanciers.

La vérification des créances aura lieu au Tribunal de commerce de Lille, salle des faillites, le 17 février 1886, à 10 heures du matin.

Le Greffier du Tribunal,

BROUTIN.

IMMEUBLES

A VENDRE

Etude de Me VERLEY, licencié en droit, avoué à Dunkerque, rue Nationale, 12, et de Me DARRAS, notaire à Dunkerque.

VENTE

sur conversion de saisie immobilière

En l'étude et par le ministère de Me DARRAS, notaire à Dunkerque, le jeudi 28 janvier 1886, à 2 heures de relevée

D'UNE

USINE

A vapeur DE MEUNERIE

avec 22,000 mètres carrés

DE TERRAIN

sis à Coudekerque-Branche, le long de la route de Dunkerque à Bourbourg.

DÉSIGNATION :

Commune de Coudekerque-Branche

Canton-Est

Arrondissement de Dunkerque

Une usine de meunerie, cheminée, sur mille mètres de terrain en bonne de la route, cour, jardin et pâturage à Coudekerque-Branche, le long de la route du canal de Dunkerque à Bourbourg, comprenant :

1° Une machine à vapeur, faisant mouvoir sept paires de meules montées à l'anglaise par la maison Feray et Cie d'Essonnes, avec blaterie, accessoires et nettoyages complets.

2° Deux maisons d'habitation à étage.

3° Un hangar avec remise, écurie et porcherie.

Et 4° Vastes magasins et bâtiment où se trouvent le moulin et les machines.

Le tout tenant du nord à M. Degay, de l'est à un fossé, du sud au même fossé et à la propriété de M. Carpentier et de l'ouest à la cité Dickson et à la route longeant le canal de Dunkerque à Bourbourg.

Occupation. Entrée en jouissance

L'immeuble ci-dessus désigné est occupé par M. Quénot, vendeur. L'adjudicataire en aura la pleine propriété et jouissance dès l'instant de l'adjudication, sauf en ce qui concerne la maison d'habitation occupée par M. Quénot, qui en aura la jouissance gratuite jusqu'au premier mars prochain.

Mise-à-prix :

L'immeuble dont s'agit sera exposé en vente et adjugé par lots, réunion ou subdivision de lots, ou en masse, sur la mise-à-prix fixée par le jugement précité à . . . . . **60,000 fr.**

NOTA. — L'immeuble à vendre, par sa situation à un kilomètre environ de la ville de Dunkerque, entre le canal de Bourbourg et la ligne du chemin de fer du Nord, ainsi que par ses vastes dépendances, pourra être approprié à toute autre industrie.

Pour tous renseignements s'adresser à :

1° Me D'ARRAS, notaire à Dunkerque, dépositaire du cahier des charges ;

2° Me VERLEY, avoué à Dunkerque, poursuivant la vente ;

3° Me MONTEUUIS, avoué à Dunkerque, présent à la vente.

Pour extrait :

L'Avoué poursuivant,

Signé : E. VERLEY.

Etude de Me Emile GODRON, avoué, docteur en droit, à Lille, boulevard de la Liberté, 91.

Département du Nord. — Arrondissement de Lille.

Commune de La Chapelle-d'Armentières

Rue Marle

UNE

MAISON

à étage

avec grand'porte et magasin

ET

6 ARES 24 CENTIARES

DE

TERRAIN

A VENDRE

par suite de saisie immobilière

L'adjudication aura lieu le mercredi 3 février 1886, heure de midi, à l'audience des criées du Tribunal civil de Lille, au Palais-de-Justice de cette ville.

(Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoués).

DÉSIGNATION :

Commune de La Chapelle-d'Armentières

Une maison à étage, sise rue Marle, avec grand'porte et magasin et 6 ares 24 centiares de terrain, d'après la matrice cadastrale, sur lesquels elle est érigée, le tout tenant d'un côté à M. Vernier, de l'autre et dans le fond à M. d'Hespel, faisant face à la rue.

Cette propriété est occupée par la partie saisie et est reprise à la matrice cadastrale sous le f° 526, case 361, section A. n°s 61 et 62, de la commune de La Chapelle-d'Armentières, pour une contenance imposable de 6 ares 24 centiares et un revenu imposable de 109 francs 99 centimes.

MISE-A-PRIX :

La mise-à-prix a été fixée par le poursuivant à la somme de mille, ci. . . . **1,000 fr.**

Cette vente se poursuit à la requête de M. Léonce Raccuez, négociant en grains, demeurant à Arras, ayant pour avoué Me Emile GODRON.

A l'encontre de Louis Blanquart, marchand de grains, demeurant à la Chapelle-d'Armentières, partie saisie.

En exécution et suivant procès-verbal de Dewèvre, huissier à Armentières, en date du 3 novembre 1885, enregistré et transcrit avec l'exploit de dénonciation au bureau des hypothèques de Lille, le 7 novembre 1885, vol. 49, n°s 61 et 65, par M. le conservateur qui a perçu les droits.

Il est ici déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour raison d'hypothèques légales à prétendre sur l'immeuble saisi devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication, sous peine de forclusion.

Cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, déposé au Tribunal civil de Lille.

S'adresser, pour les renseignements :

1° Au greffe du Tribunal civil de Lille, où se trouve déposé le cahier des charges;

2° A Me Emile GODRON, docteur en droit, demeurant à Lille, boulevard de la Liberté, 91, chargé des formalités pour parvenir à la vente.

Fait et rédigé par l'avoué soussigné, le 5 janvier 1886.

Signé : Em. GODRON.

Enregistré à Lille, le onze janvier 1886. Reçu 1 fr. 88, décimes compris.

42 Signé : ROVEL.

Etude de Me J. LEFRANCQ, avoué à Lille.

Département du Nord. — Arrondissement de Lille

VILLE DE SECLIN

NEUF

MAISONS

avec toutes leurs dépendances

ET

3 ARES 12 CENTIARES

DE FONDS

A VENDRE

par suite de surenchère du sixième

L'adjudication aura lieu le mercredi 27 janvier 1886, à midi précis, à l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Lille, au Palais-de-Justice.

Les enchères ne seront reçues que par le ministère d'avoués.

DÉSIGNATION :

VILLE DE SECLIN

Neuf maisons avec toutes leurs dépendances et 5 ares 12 centiares de fonds, cour et jardin, tenant d'un sens à la ruelle d'Houplin, d'autre sens à Isbled Pipolart, de troisième sens à la veuve Bauvin, de quatrième sens à l'article 1er.

Ces maisons sont occupées sans bail par divers locataires.

Mise-à-prix : 7,935 fr.

Par acte fait au greffe du Tribunal de Lille, le 5 janvier 1886, enregistré,

M. Charles Mollet, entrepreneur, demeurant à Lille.

Ayant pour avoué Me J. Lefrancq.

A déclaré surenchérir du sixième, c'est-à-dire porter à la somme de 7,935 fr. outre les frais et les charges, le prix du bien susdésigné adjugé à M. Joseph Masquelier, menuisier à Noyelles, moyennant le prix principal de 6,800 fr. suivant procès-verbal d'adjudication dressé par Me Collette, notaire à Seclin, le 28 décembre 1885, enregistré.

La vente se poursuivait en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Lille, le 7 novembre 1885, enregistré et signifié.

A la requête de :

1° Mme Clémence Muteau, veuve de Victor Duriez, journalière, demeurant à Seclin; 2° Mme Henriette Muteau, religieuse, demeurant à Rouen; 3° M. Auguste Muteau, peintre, demeurant à Seclin, époux de Mme Maria Raymond; 4° M. César Muteau, peintre à Lille, rue d'Iéna, n° 12, veuf en premières noces de Mme Adèle Beun et époux en secondes noces de Mme Virginie-Antoinette Eckman; 5° M. Ernest Muteau, peintre, demeurant à Seclin, époux de Mme Marie-Anne Courmont; 6° Mme Anaïs Muteau, épouse de M. Lucien François, instituteur, et ce dernier en son nom personnel au besoin que comme assistant et autorisant ladite dame son épouse, demeurant ensemble à Anor; 7° Mme Laure-Elise Muteau, épouse de M. Jules-Adolphe Arnould, instituteur, et ce dernier en son nom personnel au besoin et comme l'assistant, demeurant ensemble à Maubeuge; 8° M. Arthur Muteau, briquetier, demeurant à Roubaix. Co-intéressés.

Demandeurs ayant pour avoué Me Lefrancq. D'une part.

A l'encontre de :

1° M. Henri-Jean-Baptiste Jaugeau, rempailleur de chaises, demeurant à Lille, rue Gantois, n° 53, veuf de Virginie Muteau, tant « en son nom personnel qu'en sa » qualité de tuteur légal de Céline » et Séraphine Jaugeau, ses deux » enfants mineurs, sans profession, demeurant avec lui; 2° M. Henri-César Muteau, journalier, demeurant à Seclin, époux de Madame Marie Dutilleul.

Défendeurs. Défaillants d'autre part.

La vente aura lieu en présence ou lui dûment appelé de M. Henri-César Muteau, sus-nommé, en qualité de subrogé-tuteur des mineures Jaugeau, aussi susnommées.

—

S'adresser pour tous renseignements :

1° Au Greffe du Tribunal civil de Lille, où est déposé le cahier des charges ;

2° A Me J. LEFRANCQ, avoué poursuivant la vente, demeurant à Lille, rue Vert-Bois, 22 ;

3° Et à Me COLLETTE, notaire à Seclin.

Fait et rédigé par l'avoué poursuivant soussigné, le 9 janvier 1886.

(Signé) LEFRANCQ.

Enregistré à Lille, le 13 janvier 1886. Reçu 1 franc 88 centimes, décimes compris.

58 (Signé) ROVEL.

Etude de Me J. LEFRANCQ, avoué à Lille.

Département du Nord. — Arrondissement de Lille

VILLE DE SECLIN

QUATRE

MAISONS

avec toutes leur dépendances

ET

5 ARES 39 CENTIARES

DE FONDS

A VENDRE

par suite de surenchère du sixième

L'adjudication aura lieu le mercredi 27 janvier 1886, à midi précis, à l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Lille, au Palais-de-Justice.

Les enchères ne seront reçues que par le ministère d'avoués.

DÉSIGNATION :

VILLE DE SECLIN

Quatre maisons dont une à étage, avec toutes leurs dépendances, et 3 ares 39 centiares de fonds, manoir et court tenant par devant à la rue de l'Hospice, derrière à l'article deux, d'un côté à la veuve Liénart, occupation de Mangez, et à la ruelle d'Houplin, d'autre côté à la veuve Bauvin.

Ces maisons sont occupées sans bail par divers locataires.

Mise-à-prix : 12,135 fr.

Par acte fait au greffe du Tribunal civil de Lille, le 5 janvier 1886, enregistré.

Madame Marie Cambron, veuve de M. Henri Liénard, marchand-brasseur demeurant à Seclin.

Ayant pour avoué Me J. Lefrancq.

A déclaré surenchérir du sixième, c'est-à-dire porter à la somme de 12,135 fr., outre les frais et charges, le prix du bien susdésigné, adjugé à M. J.-B. Malfait, propriétaire à Noyelles-lez-Seclin, moyennant le prix principal de 10,400 fr., suivant procès-verbal dressé par Me Collette, notaire à Seclin, le 20 décembre 1885, enregistré.

La vente se poursuivait en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Lille, le 7 novembre 1885, enregistré et signifié.

A la requête de :

1° Mme Clémence Muteau, veuve de M. Victor Duriez, journalière, demeurant à Seclin; 2° Madame Henriette Muteau, religieuse, demeurant à Seclin; 3° M. Auguste Muteau, peintre, demeurant à Seclin, époux de Madame Maria Raymond; 4° M. César Muteau, peintre à Lille, rue d'Iéna, 12, veuf en premières noces de Mme Adèle Beun et époux en deuxièmes noces de Madame Virginie-Antoinette Eckman; 5° M. Ernest Muteau, peintre, demeurant à Seclin, époux de Madame Marie-Anne Courmont; 6° Madame Anaïs Muteau, épouse de M. Lucien François, instituteur, et ce dernier en son nom personnel au besoin que comme assistant et autorisant ladite dame, son épouse, demeurant ensemble à Anor; 7° Madame Laure-Elise Muteau, épouse de M. Jules-Adolphe Arnould, instituteur, et ce dernier en son nom personnel au besoin et comme l'assistant demeurant ensemble à Maubeuge; 8° M. Arthur Muteau, briquetier, demeurant à Roubaix. Co-intéressés.

Demandeurs ayant pour avoué Me Lefrancq. D'une part.

A l'encontre de :

1° M. Henri-Jean-Baptiste Jaugeau, rempailleur de chaises, demeurant à Lille, rue Gantois, n° 53, veuf de Virginie Muteau, tant « en son nom personnel qu'en sa » qualité de tuteur légal de Céline » et Séraphine Jaugeau, ses deux » enfants mineurs, sans profession, demeurant avec lui; 2° M. Henri-César Muteau, journalier, demeurant à Seclin, époux de madame Marie Dutilleul.

Défendeurs. Défaillants. D'autre part.

La vente aura lieu en présence ou lui dûment appelé de M. Henri-César Muteau, sus-nommé, en qualité de subrogé-tuteur des mineures Jaugeau, aussi susnommées.

—

S'adresser pour les renseignements :

1° Au Greffe du Tribunal civil de Lille, où est déposée la minute d'enchère;

2° A M. J. Lefrancq, avoué, poursuivant la vente, demeurant à Lille, rue du Vert-Bois, 22 ;

3° Et à M. Collette, notaire à Seclin.

Ainsi fait et rédigé par l'avoué soussigné à Lille, le neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-six.

Signé : J. LEFRANCQ.

Enregistré à Lille, le treize janvier mil huit cent quatre-vingt-six. Reçu un franc 88 centimes, décimes compris.

59 Signé : ROVEL.

Etude de Me Ern. LOONES, notaire à Bailleul, successeur de Me Leroy.

—

VILLE DE BAILLEUL

A vendre définitivement

Le mardi 9 février 1886, 2 heures après-midi, en l'étude et par le ministère de Me LOONES, notaire à Bailleul.

1re Rue de Cassel

UNE BELLE ET GRANDE

MAISON

à étage, grenier au-dessus, vastes magasins et buanderie derrière, avec fonds et jardin en dépendant, tenant du nord à M. Charles Wayemburg et l'article suivant, du midi à la rue de Cassel, du couchant à Mesdemoiselles Pauvels, et du levant à M. Jules Dutrez.

2e Rue du Collège

UNE MAISON

à étage, porte-cochère sur le côté, écurie avec fonds et jardin en dépendant, tenant du nord à la rue du Collège, du midi à Mme veuve Herreman et à l'article précédent, du couchant à Mesdemoiselles Florisonne et Mme veuve Pillaert, et du levant à MM. Houriez et Wayemburg.

OCCUPATION :

La maison de la rue de Cassel ainsi que la porte-cochère, l'écurie et le jardin de la maison rue du Collège, par M. Henri Salon, farinier.

Et la maison de la rue du Collège par M. Bernaert, sans droit de bail, au loyer annuel de 120 fr., impôts compris.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à Me Loones, notaire, dépositaire des titres de propriété. 66

A vendre à l'amiable

DEUX JOLIES MAISONS

sises à Camphin-en-Pévèle, à usage de commerce ou de rentier, érigées sur 26 ares 58 centiares. Prix avantageux et facilités de paiement. — S'adresser rue Manuel, 80, à Lille. 69

Immeubles à louer

JOLIE CAMPAGNE A vendre ou à louer une jolie campagne fraîchement décorée, située à Mouveaux, au centre du village. Très-belle verandah. *Facilités de paiement.* — S'adresser au bureau du journal. 11759

A louer présentement une jolie **PETITE MAISON** rue Hamel, 1, à Saint-Maurice-lez-Lille, composée de salon, salle à manger, verandah, cour, cuisine et retraverie. Prix 600 fr. et les charges. 59

ON désire louer ou acheter une maison de maître avec grandes pièces et jardin, indiquer situation, époque de jouissance et prix. — Réponse au bureau du journal, aux initiales A. B. C. 69

A LOUER au 29 juin 1886, boulevard de la Liberté, près de la rue Nationale, à Lille, MAGASIN DE DÉTAIL et vastes ATELIERS avec grande porte. — S'adresser rue Sainte-Catherine, 25, à Lille. 11

MAISON A LOUER grande et belle façade, quinze pièces, grande cave. Prix 1,300 francs. — S'adresser rue des Etaques, 70, à Lille. 54

CESSIONS

A CÉDER de suite, pour cause de santé, un des meilleurs greffes de Justice-de-Paix du Nord. — S'adresser à M. Chamonin, 9, rue de Valmy, à Lille. 12107

A CÉDER un commerce de boulangerie pâtisserie, dans le quartier le mieux achalandé de Lille. — S'adresser en l'étude de Me Courmont, notaire, rue Royale, 41, Lille. 61

A CÉDER par suite de décès, un établissement de carrosserie, situé à La Bassée. Bonne clientèle. — S'adresser à Mme veuve Deulin, à La Bassée. 62

A CÉDER dans une ville du Pas-de-Calais, une ancienne maison de commerce de vins et spiritueux. — Réponse au bureau du journal sous les lettres C. V. 55

A CÉDER : Une bonne charcuterie, près la place de la République, à Lille.

Une épicerie, près la Grande-Place de Lille.

Un café-restaurant, dans les environs de Lille.

Un magasin de laine, trousseaux et layettes, près la Grande-Place, Lille.

S'adresser, pour traiter, rue Solférino, 316 bis, Lille. 7

BOULANGERIE A céder de suite, pour cause de santé, une des meilleures boulangeries de la ville, clientèle riche, centre de la ville, beaux bénéfices. — Réponse écrite au bureau du journal, aux initiales A. B. 40. 12086

Ventes diverses

A VENDRE une machine horizontale avec générateur tuyauxage en cuivre, bâche, etc., de la force de 6 chevaux, en très bon état. — S'adresser rue Lacroix, n° 11. 12074

WALLERS, canton de Valenciennes

GRANDE ET BELLE

Fabrique de Sucre

A VENDRE

par suite de liquidation de société

Le samedi 23 janvier 1886, 11 heures du matin,

Me Auguste LEFEBVRE, notaire à Valenciennes, procédera, en son étude, à la vente par adjudication publique, de cette fabrique de sucre, sise à Wallers, érigée sur 1 hectare 66 ares de terrain.

Cette usine, construite en 1870, est en parfait état d'outillage et d'entretien et peut produire 3,500 hectolitres de jus par 24 heures.

Sa situation sur la ligne du chemin de fer du Nord avec laquelle elle elle raccordée lui permet un approvisionnement facile pour les betteraves; elle possède pour leur réception trois ponts qui sont installés à Hélesmes et dans les gares de Marly et de Somain.

S'adresser pour visiter l'usine et pour tous renseignements à MM. les liquidateurs de la société E. Dolerue et Cie, de Wallers et à Me Auguste Lefebvre, notaire, dépositaire du cahier des charges de l'adjudication. 15

Demandes & offres D'EMPLOI

AVIS DE LA DIRECTION DU JOURNAL

Toute réponse envoyée au bureau du journal doit porter sur l'enveloppe soit les initiales indiquées dans l'annonce qu'elle concerne, soit le numéro de cette annonce. Ces sortes de lettres sont remises, sans être ouvertes, aux personnes intéressées.

DÉCHETS DE LAINE. Un agent, demeurant à Aix-la-Chapelle, au courant de l'article et muni de bonnes références, désire représenter une maison de premier ordre de Roubaix ou de Tourcoing. — Ecrire sous les initiales L. H., au bureau de ce journal. 12104

UN COMPTABLE pouvant disposer de quelques heures par jour, demande emploi. Peut traduire et correspondre en anglais et en allemand. — Réponse écrite au bureau du journal, sous les initiales W. Z. 12099

TRADUCTIONS On demande des traducteurs pour l'anglais et pour l'allemand. — Ecrire au bureau du journal, S. T. V. 5. 00099

SERVANTE On demande une fille de la campagne, rue Léon Gambetta, 115, à Lille. 52

Un chauffeur-conducteur muni de bons certificats, désire se placer. S'adresser à M. Vandenabelmarain, Petitchemin, Loos. 53

BONNE ALLEMANDE On demande une bonne allemande, munie de bons certificats. — S'adresser 27, rue des Stations, Lille. 50

SERVANTE On demande une servante, sachant très bien faire la cuisine et parfaitement entretenir une maison. On exige de longs services et d'excellents certificats. Réponse écrite au bureau du journal, aux initiales H. L. M. 12105

DEMANDE. Un ancien soldat retraité, ex-gardien d'une prison civile et militaire, connaissant la menuiserie et ayant des références exceptionnelles; désire trouver un emploi quelconque ou un poste de surveillance ou de confiance. — S'adresser à M. Masclet, rue Saint-Michel, 13, à Douai. 45

JARDINIER Un jardinier diplômé, longues expériences, références de 1er ordre, désire place pour lui seul. Ecrire aux initiales A. B. C., poste restante, Roubaix. 12092

BOULANGERIE A céder de suite, pour cause de santé, une des meilleures boulangeries de la ville, clientèle riche, centre de la ville, beaux bénéfices. — Réponse écrite au bureau du journal, aux initiales A. B. 40. 12086

AVIS DIVERS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE ROUBAIX

CONSTRUCTION

D'UN

Pavillon à l'Hôtel-Dieu

ADJUDICATION

Le devis s'élève à la somme de **23,049 fr. 20** non compris celle de **3,309 fr. 72** pour dépenses imprevues.

1er lot. — *Terrassements, maçonneries, etc.*, 21,297 fr. 76.

Cautionnement 710 fr.

2e lot. — Charpente, menuiserie, etc., 10,263 fr. 67.

Cautionnement 350 fr.

3e lot. — Zinguerie et toiture, 3,258 fr. 12.

Cautionnement 110 fr.

4e lot. — Peinture et vitrerie, 1,576 fr. 37.

Cautionnement 55 fr.

Le Maire de la ville de Roubaix donne avis que le mardi 9 février 1886, à 11 heures du matin, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, il sera procédé à l'adjudication au rabais sans fraction de franc et sur soumissions cachetées, de la construction d'un Pavillon à l'Hôtel-Dieu, conformément au projet adopté par le Conseil municipal, dans sa séance du 19 mai 1885 et approuvé par M. le préfet du Nord, le 11 janvier 1886.

12108d

Etude de Me ALLÈGRE, notaire à Lille, rue Jacquemars-Giélée, n° 11.

BIENS

des Hospices de Lille

VILLE DE LILLE

rue de Valmy

Article 1er. — 155 m. c. 28 d. c.

Mise-à-prix : 11,046 fr.

Rue d'Artois

Art. 2e. — 125 m. c. 35 d. c.

Mise-à-prix : 3,008 fr. 10 c.

Saint-Maurice-lez-Lille

rue du Chevalier-Français

Art. 3e. — 381 m. c., 22 d. c.

Le jeudi 4 février 1886, à dix heures du matin, en la salle des adjudications des Hospices, sise à Lille, rue de la Barre, 41, Me Allègre, procédera à l'adjudication des immeubles plus haut désignés. 67

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES

Achat de denrées

Le mercredi 3 février 1886, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Lille, il sera procédé, à 3 heures, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de

1,800 quintaux de paille

ET

2,000 quintaux d'avoine

à livrer dans les magasins militaires de la place de Lille.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire Place aux Bleuets, n° 28, où le public sera admis à en prendre connaissance.

Lorsque les quantités offertes par un soumissionnaire atteignent ou dépassent en valeur 20,000 fr., sa soumission doit contenir l'engagement, s'il est déclaré adjudicataire : 1° de fournir une caution personnelle reconnue solvable qui devra signer la soumission; 2° de réaliser un cautionnement égal au dixième de la fourniture, ou de consentir à la retenue du premier dixième de la fourniture totale jusqu'au paiement de la dernière livraison.

Les soumissions ne sont pas admises pour des quantités inférieures à 100 quintaux métriques. 68

VINS DE BORDEAUX

et eaux-de-vie

Maison importante, *offre appointements fixes de 100 à 500 par mois*, à représentant honorable ayant clientèle. — Ecrire à M. Broca, 26, cour du Chapeau-Bordeaux. 12095

DETTES non-reconnues. — Le sieur Paul DEMARQUE, demeurant fort Fresnoy, Roubaix, a le regret de prévenir le public qu'à partir de ce jour il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, Elise PONTHIEU, bobineuse. 12105d

GRAND ASSORTIMENT

DE

CHAPEAUX

Haute nouveauté

Chez Mme Désiré CARETTE

16, rue de Lille, 16

ROUBAIX.

10000

EN VENTE

à la librairie du *Journal de Roubaix*

L'ANNUAIRE

de Roubaix-Tourcoing

et leurs Cantons : Bondues, Bousbecques, Croix, Halluin, Linselles, Marcq-en-Barœul, Mouveaux, Neuville-en-Ferrain, Roncq, Wasquehal et Wattrelos.

Par V. RAVET

PRIX : 3 FRANCS

ANNUAIRE

de l'Arrondissement de Lille

AUGMENTÉ DE CELUI DE DOUAI

Prix cartonné : 7 fr. 50

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

CHOCOLAT-MENIER

EXIGER LE VÉRITABLE NOM

GUERISON

Certaine et Radicale

DE TOUTES LES

Affections de la Peau

Dartres, Eczémas, Psoriasis, Acné, etc.,

des PLAIES

et ULCÈRES VARIQUEUX

considérés comme incurables

par les plus célèbres Médecins

Le Traitement ne dérange nullement de travail

Il est à la portée des petites bourses

et, dès le deuxième jour,

il produit une amélioration sensible.

S'adr. à M. LENORMAND, Docteur spécialiste, Rue Saint-Lazare, 41, MELUN (S.-et-M.)

Consultations GRATUITES et correspondance

29814

5,000 Bouteilles vides

1er choix

Lucées et franco à domicile

à 11 fr. 50 le cent

S'adresser chez M. Coulon-Cuvelier, 8, rue du Moulin. 11086

L'Elixir de William Lasson est le seul efficace remède, pour faire pousser les cheveux, pour fortifier le bulbe pileux et pour donner de la vitalité aux petits cheveux. Se méfier des contrefaçons; exiger le nom de : « William Lasson. »

Prix, le flacon : 6 fr.

Dépôt à Roubaix, chez M. E. Ollivier, 14, rue Nain. 11989

INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger.

Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbe! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant rellement en quatre à six jours.

RAPPORT : « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 236 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 89 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 26 de 4 jours à 2 ans; le résultat leur a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 184 Européens a donné 184 guérisons. »

Chez l'inventeur, **E. PEYRARD,**

Place du Capitole, Toulouse.

Dépôt à Roubaix : Coille, Couvreur, Dedeuxville, pharmaciens. 10480

Location de services de table

PORCELAINES, CRISTAUX, VERRERIES, FAÏENCES, POTERIES, BOUTEILLES ET BOUCHONS

Hri HOFFMANN-DUPONT

11, rue Saint-Georges, 11

ROUBAIX 3545

Imprimerie-Lithographie-Librairie

ALFRED REBOUX

ROUBAIX, 17, Rue Neuve, 17, ROUBAIX

Agendas des Filateurs & Tisseurs

AGENDAS DE L'ENSEIGNEMENT

Enveloppes pour factures, depuis **3 fr. 50** le mille

DÉPOT DE VERRES A VITRES

DE MARCHIENNES (Nord)

Ach. MOLINIER

25, Rue du Moulin, ROUBAIX

COULEURS BROYÉES & EN POUDRE

Vernis Français et autres

MASTIC, BROSSERIES DIVERSES

Drogueries et Produits chimiques

BLANC ARTÉSIEN OU D'ESPAGNE

Blanc en vrac, Blanc en boule, Blanc en poudre

DEMI-GROS & DÉTAIL. 11995

ÉTRENNES UTILES

Nouvelle Machine à coudre, dite la plus légère du monde, GARANTIE 10 ANS

Machines de familles, depuis **35 fr.**

P. LANGERAERT & Cie

9, rue Saint-Georges, Roubaix

MAISON SPÉCIALE POUR POMPES FUNÈBRES

Fondée en 1870

COURTOT-UYTTENHOVE

79, rue du Chemin-de-Fer, 79, ROUBAIX

Décors pour chapelle ardente et Accessoires, depuis 10 fr.

CORBILLARDS DE TOUTES CLASSES DEPUIS 15 FRANCS

TRANSPORTS A L'ÉTRANGER

PRIX MODÉRÉS

NOTA. — La maison se charge de toutes les démarches qui ont nécessaires aux transports des corps à l'étranger et donne tous les renseignements pour inhumation et exhumation. Exactitude et célérité dans l'entreprise *(Se rend à domicile sur demande).* 26f.86 – 10033

POUR INSERTIONS OU RENSEIGNEMENTS :

S'adresser aux bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX

(Bureau des ANNONCES INDUSTRIELLES).

ANNONCES INDUSTRIELLES

L'ANNONCE EST GRATUITE

En cas de vente ou d'achat, il est dû une commission.

ON DEMANDE A VENDRE

Peignage et Filature

Peigneuse Lambotte, 1 blanc à broches en gros, de 72 broches par [illegible], 1 blanc à broches intermédiaires, 72 b. par bâtis.

1 étirage à 4 têtes, chariots de pots où mèches construction Lemoit Cherbier, de 48 broches de [illegible] 21

1 peigneuse, 1 laboratoire, 21 cardes, grand écartement de [illegible] ayant marché pendant 6 mois. 27

1 étirage à 2 et 4 têtes, en parfait état. 28

1 Gill-Box 1er passage. 29

1 Gill-Box construction John Perry. — 1 Gill-Box finisseur 30

1 [illegible], de 200 broches 38 m/m, écartement. 31

1 Gill-Box, 200 broches, 32 m/m, écartement. 32

1 étirage à pots, 12 têtes, construction Mouraux, cylindre étireur, [illegible] 6 mois. 33

1 étirage à pots, 12 têtes, avec compteur, construction Mouraux, nouveau cylindre étireur, prêt à mettre, serait vendu en même temps. 34

1 peigneuse, (construction Platt 1881) presque neuves, munies de toutes perfections de rechange. 35

2 peigneuses, construction Platt 1881, dans le même état que les [illegible] précédentes. 36

1 métier de filature, 576 broches, Devallée, en très bon état. 55

1 métier [illegible] du Fabricant, 1 [illegible] de 1m05, en bon état. 57

1 métier [illegible] de 1m, de la [illegible]. 58

1 métier [illegible] à une peigneuse, de 24 et 30 canettes, porte système [illegible] Pierre, transmission, poulie et galopin. 66

1 métier [illegible] Meunier, nouveau système. 79

1 métier [illegible] en bon état. 80

[illegible] Grün, pour cardes, 19 pouces. 83

1 métier [illegible] avec sassine Piat, pour preuves. 91

[illegible] Laine cardée système Mercier (construction [illegible]) neuf, excellente occasion, et 2 métiers [illegible] Fils, de Sébastien Martin. 94

[illegible] 110

[illegible] de Windsor, double chariot en fonte, avec son ratelier. 117; 1 Bobinoir de 50, de Windsor, simple chariot en bois, avec son ratelier. 118

Bobinoir de 48, de Dervaux aucourt, simple chariot, avec ratelier. 119

Bobinoir de 50, d'Amiamine, simple chariot, avec ratelier. 120

Bobinoir de Martel de 52 bobines. 121

3 Bâneuses, 126; 1 Lavoir, 131; 2 cardes simples, 136; 1 Gillbox à 4 têtes, 138; 1 id. 1 tête, 139; 10 id. 2 têtes, 140; 1 Hérissons, 141; 1 Etirages videpots, 8 têtes, 149; 1 id. 6 têtes, 150; 3 petites lisseuses, 151; 6 Peigneuses Noble, 176; 1 Peloteuse, 177; 2 Ecourdonneuses Laoureux, 179.

1 Bobinoir de 60 broches pour bonneterie, presque neuf. 183

1 Bobinoir pour chaine simple de 80 broches. 185

Une machine à sécher la laine lavée et le coton brut, ainsi que la laine peignée et filée teinte; les matières sont séchées en l'espace d'une heure. Cette machine a peu fonctionné, elle a coûté 10,000 fr., on la laisserait pour 5,000 fr. 189

5 Gillbox, 3 étirages, 3 bobinoirs pour laines longues, pour filature de laine peignée. 200

Une garde simple réparée, garnie de ses rubans, presque neuf et ayant 1m25 de largeur. 201

Deux étirages pour laines longues, ayant chacun 12 peignes pour faire 6 pots. 202

1 Continu à anneaux de 360 broches à filer le coton, ayant fonctionné 2 ans, broches à engrenages, const. Siehelin de Bitchwiller, écartement des broches 38m/m, long. totale 11m40. 204

Tissage, Teinture et Apprêt

Une cannetière de 200 broches, (système Beltzer, de Rouen). 15

métiers à tisser. Largeur 1m06 au peigne; dans ces métiers s'en trouvent 18 avec avec armure, 6 navettes, 4 à 4 lames et le reste en toile (construction Dobson et Dachon). 16

4 métiers drap de 1m, une larg. de 2m25 au peigne (système Sowden). 17

4 métiers drap de 1m60 de larg. 1m90 au peigne (système Nuyts). 18

Quantité de pièces de rechange pour métiers à tisser et armures Broux 19

2 essoreuses (système Buffaut, de Lyon), en très bon état et fonctionnant régulièrement, avec pierre de fondation, panier en cuivre et mèche de diamètre. 25

Une machine à dosser le tissus. 35; Une machine à plier le tissus. 36

Un cylindre à lustrer le tissus, à cinq rouleaux, dont deux en carton et trois en fonte (système Paulus). 37

métiers à tisser, buteir de 1m25 au rot. (système G. Hogdson). 42

métiers à tisser, buteir de 1m25 au rot. (système G. Hogdson.) 43

1 métier à tisser, buteir de 1m75 au rot. (système G. Hogdson). 44

4 métiers à tisser, buteir de 95 centimètres. 45

2 bobinoirs, (système Lemesre), de 60 broches. 50

2 timbres